

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 13/01/2022,

Salle des fêtes municipale, à 20h30

- Etaient présents : Mmes CAVIER Annie, FAVRESSE Nathalie, PERIE Martine et TOULZAC Isabelle et Messieurs BALADRE Jean-Luc, BARRES Daniel, DELCAYRE Maxime, LEFEVRE Pascal, LONGE Alain et PAGES Fabien

- Absent excusé et représenté : Mr TAMAGNAUD Didier donne pouvoir à Mr LONGE Alain

Mr le Maire, ouvre la séance à 20h30.

Julie ALASSET secrétaire de Mairie est présente.

Mr le Maire énumère l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Mr DELCAYRE Maxime est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbation des comptes rendus du 18/11 et 14/12/2022 :

Chaque conseiller a précédemment reçu par mail les comptes rendus des derniers conseils. Personne ne souhaitant apporter de modification, les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport d'analyse des offres LOT NUMERIQUE :

Lot Numérique est l'organisme en charge de la gestion des bornes WIFI publiques sur nos communes. Mr le Maire donne lecture du bilan d'utilisation de notre borne. Il en ressort pour l'année écoulée un total de 303 connexions par 60 utilisateurs pour une durée totale d'utilisation de 2 jours 6h et 23 minutes. Le département du LOT délègue à une société la gestion de ces bornes sur le territoire. Dernièrement c'est la société QOS TELECOM qui était en concurrence avec deux autres entreprises qui a obtenu le marché pour 4 ans.

Rapport de vérification périodique des installations électriques :

Messieurs LONGE et BARRES nous précisent que ce contrôle a été réalisé par les BUREAUX VERITAS. Mr BARRES nous détaille le rapport en précisant qu'il est conforme aux demandes et qu'il n'y figure aucune anomalie. Seul l'éclairage sécurité « ISSUE DE SECOURS » à l'arrière de la salle doit être remplacé. Une demande a été faite à l'entreprise SICLI et la commande est en cours.

Bulletin municipal :

Mme FAVRESSE donne lecture des différents articles à mettre dans le futur bulletin municipal. Messieurs PAGES et DELCAYRE doivent faire passer également des articles pour compléter le bulletin ainsi que Mme VERMEULEN Sylvie.

Recrutement nouvel adjoint technique territorial :

Un appel à candidatures a été lancé début décembre dans le cadre du futur départ en retraite de Mr Jean GENDRE. Il est déjà acté que le futur agent partagera toujours son temps de travail entre notre commune et celle de Saint-Sozy. Les entretiens d'embauche ont donc eu lieu en partenariat avec la commune voisine : ils ont été menés par Messieurs BALADRE Jean-Luc, LONGE Alain, LEVET Daniel, CASTANET Philippe et Mesdames PERIE Martine et ROUGIE Sandrine. Les six candidats ayant postulé ont tous été reçus.

Mr le Maire et les 2 adjoints font un compte rendu des entretiens et nous présentent les différents profils. Chacun est amené à prendre la parole pour exprimer ces opinions. 3 profils semblent se dégager au sein des membres du conseil.

Nous attendons désormais que le conseil municipal de St Sozy prenne position sur les profils rencontrés pour qu'une ultime discussion soit menée avec eux pour faire un choix.

Recrutement nouvelle secrétaire de mairie :

Un avis de recrutement est en cours dans le cadre du remplacement de notre actuelle secrétaire de mairie, Mme Julie ALASSET, qui n'a pas souhaité renouveler son contrat qui arrive à terme au 07/02 prochain. Elle part vers un nouveau projet professionnel pour répondre à sa passion première qui lui prend aujourd'hui beaucoup de temps.

L'offre est publiée pour un mois est ce jusqu'au 03/02/22. Les entretiens d'embauches se feront rapidement pour que la future secrétaire soit en binôme avec l'actuelle, qui restera au maximum jusqu'au 30/04 prochain.

Questions diverses :

Borne de recharge : nous avons reçu les plans pour la mise en place. Cette dernière devrait être installée dans le courant du premier semestre.

Plan communal de Sauvegarde (P.C.S.) : le groupe de travail formé de certains conseillers en charge de son élaboration doit se réunir prochainement pour la finalisation avant présentation en conseil.

Manifestation MAD JAQUES : Mr le Maire, Messieurs LONGE et PAGES et Mme PERIE ont accueilli les membres organisateurs de cette future manifestation qui aura lieu sur notre commune du 17 au 19/06 prochain. Mr Pages nous présente le projet : Meyronne sera village d'arrivée de ces 3 jours aventure en canoë. Les participants seront accueillis sur les campings de St Sozy et Meyronne. Une soirée et un marché gourmand devraient être organisés dans notre village.

Délimitation parvis église : afin de limiter le stationnement devant l'église un devis a été demandé pour l'installation de 4 poteaux amovibles et une chaîne. Pour compléter le devis il a été demandé 5 tables supplémentaires pour la salle des fêtes et une poubelle pour installer au Port de Creysse à l'arrivée du bac. Le devis avoisine les 1 200€ HT. L'ensemble du conseil donne son accord pour l'acquisition de ce matériel.

Rencontre avec MR FLOIRAC, maire de Creysse : Mr le Maire a rencontré dernièrement Mr FLOIRAC qui souhaite avoir 2 interlocuteurs sur la commune de Meyronne dans le cadre du projet du bac afin de mettre en place des itinéraires de marche sur notre commune. Mme Perie Martine et Mr Pages Fabien sont désignés.

Le conseil indique également que la commune de Creysse pourrait se rapprocher de l'association la Vallée des Rocs.

Emplacements réservés Départementale 15 : dans le cadre d'une vente immobilière récente aux abords de la D15, Mr le Maire nous indique que 4 parcelles font l'objet d'un emplacement réservé par la commune. Ces emplacements réservés avaient été fait dans le cadre d'un projet d'élargissement de la D15. Ils n'ont à ce jour aucune raison d'exister. Nous nous rapprocherons donc prochainement du service des affaires foncières du Département afin d'annuler ces emplacements réservés.

Commission des Impôts : il est impératif de réunir cette commission avant fin mars. Dans les dates proposées, la date du 15/03/2022 a été retenue.

Journée citoyenne santé : nous sommes informés que cette journée aura lieu le 05/02/2022 à Thégra.

Réunion SDAIL : la prochaine réunion aura lieu le 10/02. La titulaire et le suppléant ne pouvant s'y rendre Mr Le Maire ou Mme PERIE représenteront la commune.

Rénovation logement sur Mairie : nous devons probablement faire appel à un architecte pour cette rénovation. Ce projet ne verra le jour qu'en 2023 en vue d'une demande de DETR en 12/2022.

Travaux bascule : une déclaration préalable a été déposée et une journée de nettoyage sera prévue.

Poteaux Rue du Suquet : il a été observé que le socle d'un de ces poteaux a été retiré.

Problème éclairage Rue du Barry : Mme TOULZAC fait remonter que l'éclairage ne se déclenche qu'à partir de 19h30.

Problème de stationnement aux abords de la D15 à la sortie du camping : Mr PAGES exprime les risques en période estivale lorsque de nombreux véhicules stationnent à gauche de la sortie du camping. Il souhaite connaître les possibilités pour limiter les risques et ce stationnement. En effet ces stationnements sont dangereux et notamment lorsque le bus stationne en face de la sortie du camping et limite fortement la visibilité. Mr BARRES lui répond que nous devons nous adresser au STR pour savoir si la mise en place d'un miroir est possible. Mr le Maire propose également de voir si la mise en place d'un panneau stationnement interdit serait possible.

Convention terrain propriétaire OAP du Suquet : le projet en est toujours au même point.

Déclaration préalable fermeture préau école : des préconisations nous ont été apportées par les Bâtiments de France. La charpente devra rester apparente. Des devis seront demandés prochainement pour installer des portes coulissantes.

Nomination porte-drapeaux : depuis le récent décès de Mr FRANCHI nous devons trouver un nouveau porte drapeau pour la commune. Sur proposition de Mr le Maire, et l'intéressé ayant accepté, c'est MR BARRES Gilles qui sera notre nouveau porte drapeau.

L'ordre du jour ayant été examiné et personne ne demandant plus la parole, Mr le Maire clôture la séance à 23h30.